



**Compte Rendu**  
**Conseil de l'École d'Économie de la Sorbonne**  
**05 Février 2019**

**Relecture par Jean-François CAULIER**

**Ordre du jour du Conseil de l'EES :**

1/ Informations de la direction

2/ Vote des comptes rendus des 18 décembre 2018 et 10 janvier 2019

3/ Mise à jour des maquettes

- MBFA
- Économie du Développement M1
- Économie Appliquée M1, M2 Politique Publique et M2 Économie de la Culture et Numérique
- DU préparation à l'agrégation SES

4/ RCC Masters

5/ Conventions

- Galatasaray
- CPGE : tableau des équivalences

6/ Divers

**Étaient présents :**

Bertrand WIGNIOLLE  
Ariane DUPONT  
Rémi BAZILLIER  
Jérôme GLACHANT  
Mireille CHIROLEU-ASSOULINE  
Nicolas CANRY  
Marie SALOGNON (partie à 16h)  
Béatrice BOULOU-RESHEF  
Benoît RAPOPORT  
Patricia VORNETTI  
Jean-François CAULIER  
Lorenzo CASSI  
Arnaud MAYEUR  
Morgan HULL-BROUSMICHE (partie à 16h29)  
Dominique GEMAIN-HAGUY  
Florent GABOURG  
Mehdi MESSAOUDI  
Samuel OSENAT  
Yacine MOUSLI  
Estéban RENAUDEAU

**Étaient excusés et représentés :**

Maria BAS  
Philippe FERREIRA  
Pierre KOPP  
Stéphane DOUARD  
Catherine DOZ  
Isselmou OULD BOYE  
Fabrice LENSEIGNE  
Nicolas JACQUEMET  
Isabelle HIRTZLIN  
Marie JALLOT-COLOMBEL

**Étaient absents et non représentés :**

Agnès BENASSY-QUERE  
Nathalie SIGOT  
Nabil MOUSSAOUI  
Loïc SOREL  
Quentin DOS SANTOS  
Mamadou EMBALO

Emma KELLER

**Invités permanents – non-votants :**

Yannick BLÉMAND  
Isabelle SALMERON  
Sandra BERDAH  
Marie-Michèle LADJYN

**Invités occasionnels – non-votants :**

Marc POUILLIN  
Samia BOUNGAB  
Joëlle FARCHY

Début de la séance : 14h10

## **1. Informations de la direction**

La direction donne quelques informations sur les dossiers et événements en cours.

1/ Le Forum « emploi » des 29-31 janvier au Panthéon était une première : les entreprises étaient présentes et heureuses de rencontrer les étudiants de l'EES. Les propositions de stage le sont essentiellement en M1 et en fin d'études, ou encore pour une césure entre le M1 et le M2, ou la L3 et le M1. Un bilan plus complet sera envoyé, mais vous pouvez déjà consulter le site de l'EES pour des informations sur cet événement organisé avec le BAIP.

2/ Des primes pour compenser les conditions de travail dégradées lors de l'« occupation Tolbiac » ont été versées aux agents du site PMF ; or cela n'a pas été le cas pour les agents de l'EES. Il semblerait que seuls quatre agents auraient perçu cette prime. La direction de l'EES travaille avec la DGS (directrice générale des services) et la DRH (directrice des ressources humaines) pour comprendre cet état de fait et pour mettre en place une compensation pour l'ensemble des personnels administratifs. L'enveloppe attribuée par le Rectorat pour les EC pour cette période a été attribuée aux EC en charge des cours ayant lieu à PMF et devrait être versée prochainement.

3/ Suite aux échanges avec un certain nombre d'EC, notamment avec Patricia VORNETTI qui a proposé la mise en place d'un éventuel dispositif de badgeuse, une équipe de travail a été mise en place pour réfléchir à l'amélioration de l'organisation des examens pour le second semestre. Cette équipe se réunira le 18 février 2019. Une invitation a été lancée à Patricia VORNETTI et à Jean-François CAULIER pour y participer.

4/ Dans le cadre de la future mise en place de cours-TD et DE, il a été aussi précisé que la réservation de salles est possible afin d'organiser des examens/interrogations en dehors des heures de cours.

## **2. Vote des comptes rendus des 18 décembre 2018 et 10 janvier 2019**

Le compte rendu du CEES du 18 décembre 2018 est approuvé et voté à 26 voix pour et 4 abstentions.

Le compte rendu du CEES du 10 janvier 2019 est discuté, amendé puis voté à 26 voix pour et 4 abstentions.

## **3. Mise à jour des maquettes**

En raison de soucis de mutualisations et de nouvelles propositions qui font suite au bilan 2018, il a été nécessaire de revoir les maquettes des masters.

- **Master MBFA.**

**Jérôme GLACHANT** présente les modifications qu'il a faites dans la maquette MBFA. En effet, il est prévu une absence de compensation entre le mémoire et les enseignements. Il faut donc avoir 10 de moyenne aux S1 et S2 avec un bloc mémoire ou un stage afin de valider son master. Les étudiants de M1 pourraient donc remplacer leur note de TD par une note obtenue par le TOEIC ; ce qui implique la possibilité de choisir une langue vivante en option non obligatoire. L'étudiant boursier pourrait obtenir un tarif préférentiel.

**Ariane DUPONT** argumente sur la partie linguistique en précisant que les entreprises qui ont participé au forum ont demandé si l'université possédait une certification TOEIC ou TOEFL, car elles ont besoin de pouvoir évaluer le niveau d'anglais des étudiants.

Face aux changements faits par Jérôme GLACHANT, **Béatrice BOULOU-RESHEF** s'inquiète du fait que les étudiants souhaitant éviter des cours préfèrent suivre le cours de TOEIC.

**Jérôme GLACHANT** lui précise que la note est basée sur l'obtention de la certification. L'université a la possibilité de faire passer le TOEIC à raison de 150€ par étudiant. La question est de savoir si on rend la validation du TOEIC obligatoire ou non.

**Samia BOUNGAD**, responsable administrative adjointe des masters, pose une question sur la saisie des notes. Elle aimerait savoir premièrement, s'il y a un tableau de report ainsi et deuxièmement, qui sera chargé de saisir les notes. Est-ce que le service des langues acceptera de les saisir sur base du tableau de report ?

**Jérôme GLACHANT** lui répond qu'il a commencé à en discuter avec Nicolas SOWELS. Ce dernier l'a renvoyé vers sa responsable administrative.

**Ariane DUPONT** lui conseille de se mettre en relation avec Emmanuelle KALFON qui souhaite étendre cette certification du TOEIC.

**Jérôme GLACHANT** cite les modifications qui ont été apportées sur les maquettes :

- M2 Banque Finance : changements d'intitulés, passage de 12 à 14 ECTS pour le stage.
- CRBC : deux blocs sont introduits et seront mis en commun avec le cours de Gunther.
- M2 CIES : changement d'intitulés et des cours en commun avec le CRBC.
- M2 Finance Technologie Data : changements d'intitulés, plus de mutualisation avec le M2 MOSEF qui posait des problèmes de planning et d'obligation, augmentation du coût (en raison de l'annulation du voyage scolaire) et modification de la fiche financière.
- M2 Financial Economics : il y a cinq changements d'intitulés, disparition de la mutualisation avec le M2 MOSEF, nouvelle mutualisation avec le M2 APE, augmentation de 18 heures pour les séminaires Master Thesis. Cette augmentation sera financée par la taxe d'apprentissage du master Financial Economics.
- M1 MBFA : il a été proposé de maintenir l'enveloppe budgétaire, soit un équivalent de 1146 HETD ; de réduire le nombre de groupe de TD, passant de 5 à 4, voire de 6 à 4 sur certaines matières, afin d'avoir des groupes de TD de 30 étudiants. Cinq groupes ont été maintenus dans les matières d'économétrie et les matières à vocations à être informatisées. Ce qui a permis de maintenir l'enveloppe à 1146 HETD et d'ajouter deux fois six

heures de TD.

***Les modifications apportées au Master MBFA ont été votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- DU PREP Agreg SES**

Étant donné la modification des maquettes de master, notamment les masters SES, FSES, étant donné la mutualisation de ces masters, étant donné l'augmentation du volume des enseignements suite à la fermeture du parcours éco-gestion (ce qui génère une bonne compétitivité du parcours SES), **Marie SALOGNON** s'est vue obligée d'apporter des modifications à la maquette du DU, mais *a minima*. Dans la maquette du M2, certains intitulés de cours ont été modifiés ainsi que le volume horaire (à coût global du M2 constant). En conséquence, la fiche financière a été revue : il y aura une augmentation des droits d'inscriptions qui passera de 810€ à 870€.

***Les modifications apportées au DU PREP Agreg SES ont été votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- Économie du Développement M1 et PSME**

**Rémi BAZILLIER** indique qu'il y a deux changements qui ont dû être faits en raison de leur mutualisation avec d'autres mentions. Il s'agit de la suppression du cours « histoire économique » qui est remplacé par le cours « Crises et Répartitions », puis sous réserve de la validation de la nouvelle maquette économie appliquée, on note un changement d'intitulé pour le cours « industrial organization » qui devient « industrial economics ».

***Les modifications apportées à la maquette du M1 Économie du Développement ont été votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- M1 Économie Appliquée**

**Ariane DUPONT** présente les modifications apportées à la maquette. Une remise à plat de celle-ci a été réalisée afin d'éviter tout décalage avec les cours mutualisés.

De plus, après avoir constaté que les ECTS n'étaient pas harmonisés alors qu'il y avait eu en 2015 une réunion aboutissant sur la transparence des ECTS et que des cours mutualisés ont été supprimés de certaines maquettes sans en avoir avisé les responsables des autres maquettes, Ariane DUPONT propose l'organisation d'une table ronde de réflexion pour proposer d'harmoniser des ECTS pour l'ensemble des maquettes de master.

***Les modifications apportées à la maquette du M1 Économie Appliquée ont été discutées puis modifiées à nouveau et votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (30 voix pour, 0 abstention et 1 contre).***

**- M2 Économie de la Culture Numérique**

**Joëlle FARCHY** présente trois raisons qui ont nécessité la modification de la maquette :

- \* une stratégie offensive permettant de convaincre les entreprises à embaucher les étudiants
- \* une cohérence pédagogique en ouvrant ce parcours en alternance
- \* une incitation nécessaire pour les étudiants afin que ceux-ci puissent obtenir des contrats d'apprentissage sans difficulté.

***Les modifications apportées à la maquette du M2 Économie de la Culture Numérique ont été votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- M2 Politiques Publiques**

**Ariane DUPONT** présente les modifications de la maquette en précisant qu'il y avait quelques changements, notamment dans les intitulés, et que le cours d' « économie de la propriété intellectuelle » est de 18 heures et non 21. Il y a un nouvel intitulé « théorie de la firme » dans l'UE 2 et un changement d'intitulé dans l'UE 2 : « Applications ». Il y a trois cours ouverts sur quatre pour des questions de budget. Dans les enseignements fondamentaux, le premier séminaire change d'intitulé et s'appellera « Public policies and law » au lieu de « law and economics ».

***Les modifications apportées à la maquette du M2 Politique Publique ont été votées à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- M1 APE**

**Bertrand WIGNIOLLE** présente les modifications en indiquant qu'il s'agit de changements de nom des cours en raison de leur évolution. « Microeconomics » devient « microeconomics and behaviour economics », « trade and development » devient « governance political economics and trade », « demography environment » devient « development economics and economic history », etc.

**Patricia VORNETTI** a suggéré de modifier les ECTS en les faisant passer à 4.

**Bertrand WIGNIOLLE** propose de passer tous les cours optionnels à 4 ECTS et de mettre le mémoire à 6. Il propose de mettre les coefficients égaux aux ECTS.

***Les changements d'intitulés apportés à la maquette du M1 APE ont été votés à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

**- M1 Eco Inter**

Présenté aussi par **Ariane DUPONT**, ***les changements d'intitulés apportés à la maquette du M1 Eco Inter ont été votés à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

#### **4. RCC Masters et Licences**

## - RCC Master

La mention MBFA a fait des propositions qui peuvent être adaptées par les autres mentions, notamment sur une plus grande valorisation du mémoire de fin d'études, l'assiduité en cours magistral en master. Les mentions de master peuvent ne pas adopter ces propositions et garder les RCC votés en CFVU. La mention MBFA souhaite proposer le dispositif suivant : pouvoir remplacer la note de LV1 en M1 par l'obtention d'un certificat en anglais, certificat préparé au sein du département des langues.

***Les RCC de masters ont été votés à l'unanimité par le conseil de l'EES (à raison de 31 voix pour, 0 abstention et 0 contre) et pourront être présentés à la CFVU du 26 février.***

## - RCC Licence

**Marc POUILLIN** présente le RCC licence avec une question : pour les matières qui disparaissent, comment peut-on les remplacer en cas de redoublement des étudiants notamment les AJAC qui les ont validées durant leur première année ? Il est proposé une dispense des matières.

Après de nombreux échanges, l'EES propose deux amendements : l'ajout du séminaire COGITECO dans la liste des bonus d'une part, et la possibilité d'étendre le statut d'AJAC aux étudiants ayant validé 50 ECTS sur 60, mais n'ayant validé au final aucun semestre (il y a peu d'étudiants dans ce cas qui n'obtiennent au moins un semestre par compensation ; ainsi certains doivent redoubler pour repasser uniquement deux matières).

***Le vote sur COGITECO et les étudiants ayant validé leurs ECTS a été voté à l'unanimité par le conseil de l'EES (à raison de 31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

## 5. Conventions

### - GALATASARAY

**Rémi BAZILLIER** a pu négocier un accord de partenariat de diplomation en licence avec l'Université de Galatasaray en s'inspirant du dispositif de double diplomation avec l'université du Caire, ce partenariat reposant sur des missions d'enseignement (qui seront payées en heures complémentaires). Il explique que GALATASARAY est une convention qui met en place 8 missions d'enseignement à compter de l'année prochaine. Le coût total sera pris en charge par des droits d'inscription spécifiques fixés à 100€. Les étudiants s'acquitteront également des droits nationaux applicables aux étudiants de l'espace économique européen fixés annuellement par arrêté ministériel.

***Les changements apportés à la maquette de Galatasaray ont été votés à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

### - CPGE : tableau des équivalences



**Ariane DUPONT** indique qu'étant donné que nous sommes à la fin du Régime Aménagé, il est nécessaire de voter le tableau des équivalences afin de déterminer l'année d'accueil des étudiants CPGE selon leur statut (redoublant, cube). Ainsi les anciens étudiants de RA iront directement en L3 ou en L2 sans passer par le L1 et le L2 et cela sur examen du dossier.

***Le tableau des équivalences a été voté à l'unanimité par le conseil de l'EES (31 voix pour, 0 abstention et 0 contre).***

## **6. Divers**

En points divers sont évoqués :

1- la difficulté de trouver une salle en mars pour la réunion relative à la mise en place de la nouvelle maquette de licence : l'idée étant de la tenir le plus rapidement possible ;

2- les réflexions en cours au sein de Paris 1 sur le statut des directeurs de licence (loi ORE), et au sein de l'EES sur la direction de la licence qui pourrait reposer sur une équipe encore plus collégiale (un directeur/directrice d'études pour la L1, un directeur/directrice d'études pour la L2, un directeur/directrice d'études pour la L3, directeur/directrice d'études pour chacune des double licences, un directeur/directrice d'études pour les étudiants étrangers et directeur/directrice de licence pour coordonner). Nous en reparlerons lors de la réunion licence.

3- la possibilité que le DU data Science ne soit pas hébergé et logé à l'EES, mais au FCPS : la Présidence a contacté Marc-Arthur DIAYE en ce sens.

Fin de la séance : 17h48